



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Jeudi 09 Février 2012

Date de la convocation 1 ^{er} Février 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN-CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONIIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.MARTINEZ Antoine à M. CAZORLA Alain M.BRUN Olivier à M.COSTE Bernard, M.BAISSE Robert à Mme MIRET Christiane, M.SANMARTIN Bernard à M.VENTRE Philippe, M.BARDEAU Francis à M.LIEB François, M.MONTAGNE Jacques à M.BILHAC Christian, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald.</p>

Objet : ZAC de la Salamane – Cession de la parcelle BV 130 à Monsieur Jean Luc Salasc.

Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES informe les membres du Conseil Communautaire que dans le cadre du compromis de vente passé avec Monsieur Jean-Luc SALASC le 1^{er} Octobre 2010, qui avait été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 02 juin 2010, il était convenu qu'une parcelle d'un hectare serait conservée par ce propriétaire, dans le périmètre de la ZAC de la Salamane à CLERMONT L'HERAULT.

La situation de cette parcelle dans le plan de composition de la ZAC faisait apparaitre un chemin communal d'une superficie de 246 m² qui traversait cette parcelle.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120213-2012-02-09-02-DE
Date de télétransmission : 16/02/2012
Date de réception préfecture : 16/02/2012

Ce chemin a fait l'objet d'une procédure de déclassement par la Commune, qui a ensuite cédé ce chemin à l'Euro symbolique à la Communauté de Communes.

Les conditions particulières du compromis de vente précité stipulent la cession par la Communauté de Communes de ce chemin, désormais cadastré parcelle BV 130, également à l'Euro symbolique, à Monsieur Jean-Luc SALASC.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur FOULQUIER-GAZAGNES, et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITE, (1 voix contre)

APPROUVE la cession par la Communauté de Communes de ce chemin, désormais cadastré parcelle BV 130, à l'Euro symbolique, à Monsieur Jean-Luc SALASC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.